



EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 04/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le - 5 JUL. 2022

ID : 087-218717809-20220629-2022049-DE

2022-049

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 29 juin

Nombre

de Conseillers :

en exercice -23-

présents 18

votants 23

le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PRIEST-TAURION, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2022

**PRÉSENTS :** Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoint ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme ROCHETEAU, M. PREUILH, Mme DA SILVA, M. FIKRI, Mme LACOMBE, M. CHAUGNY, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS, M. BENARD

**ABSENTS :** M. LAUSERIE, Adjoint, Mme LAURENT, M. FOURNIER, M. BERGERON, M. HAU

**Pouvoirs :** M. LAUSERIE donne pouvoir à Mme FOUCAUD, Mme LAURENT donne pouvoir à Mme BESSE, M. BERGERON donne pouvoir à M. FIKRI, M. HAU donne pouvoir à M. CHARVILLAT

Madame Patricia ROCHETEAU a été élue secrétaire de séance.

**TARIF DU TICKET DE CANTINE**

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de fixer le prix du ticket au Restaurant Scolaire pour la prochaine année 2022/2023.

Elle rappelle le prix actuel de 3,00 € et propose de fixer le prix du ticket à 3,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **FIXE** le prix du ticket au restaurant scolaire, pour l'année 2022/2023, à 3,00 €

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.*

*Pour Copie conforme*

Le Maire,

**Claudette ROSSANDER**

Signé par : Claudette ROSSANDER  
Date : 04/07/2022  
Qualité : MAIRE